

PROCÈS-VERBAL

Séance du conseil d'établissement Du 14 juin 2023

1. Ouverture de la séance

2. Vérification du quorum

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Vicki Plourde propose l'adoption de l'ordre du jour.
Madame Sandra Labranche appuie la proposition.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance

Monsieur François Turcotte propose l'adoption du compte-rendu.
Madame Anne-Josée Meunier appuie la proposition.

5. Règles de fonctionnement du service de garde

C'est presque le statu quo, car ces règles seront revues en lien avec l'élaboration actuelle du projet éducatif. Le grand changement est le virage électronique; toutes les communications se font par courriel, sauf exception pour des parents

La grille tarifaire est maintenant décrétée par le gouvernement (avant elle était décidée par l'école, puis par le CSS); la grille tarifaire sera connue en septembre (9,15\$).

Madame Marie-Lee Lavallée propose l'adoption des règles de fonctionnement et de la grille tarifaire.
Madame Sandra Labranche seconde l'adoption.

6. Encadrement des frais chargés aux parents

Cette année :

Maternelle 4 ans – 20 \$

Maternelle 5 ans – 35\$

Pour l'an prochain, c'est à maximum 50 \$. Sauf que les enfants de maternelle 4 et 5 ans recevront un sac d'école incluant les effets scolaires nécessaires.

1e année – 70 ans, statu quo.

2e année – 70\$, statu quo

3e année – 90\$

4e année – 90\$

5e année – 90\$

6e année – 90\$

Classe d'accueil – gratuit grâce à des dons.

CSA – 90\$

7. Règles de vie

On est avec le statu quo ici aussi compte tenu de l'élaboration du projet éducatif. Les seuls changements sont de l'ordre de la correction de coquilles.

Madame Marie-Lee Lavallée propose l'adoption des règles de vie.

Monsieur François Turcotte appui la proposition.

8. Budget

Le budget a été élaboré sans avoir toutes les informations nécessaires en main, puisque les paramètres budgétaires du gouvernement ont été publiés très récemment.

Les mesures provisoires liées à la COVID-19 (20 000\$) sont disparues; elles n'ont pas été remplacées. Des sommes protégées ont été octroyées pour l'achat de livres et le soutien de conseillères pédagogiques (ceci à partir des CSS, les sommes n'arrivent pas directement dans les écoles). Il a été décidé d'inclure tout ce même ce 20 000\$ dans le budget; nous avons une marge de manœuvre en raison des surplus générés par le service de garde ou d'autres possibilités. Ce 20 000\$ est injecté directement dans les services aux élèves.

Les budgets classe sont les mêmes. Le budget permet un panier de services jugé acceptable : 3 jours de psycho; 1 jours ½ en orthophonie; 4 TES. 35 000\$ sont réservés pour les 1e année. Il y a une marge de manœuvre pour répondre aux besoins des enfants en fonction des besoins identifiées par les enseignantes. Nous sommes en 2e année de la mesure Aide à la classe, donc un montant de 105 000\$. Il n'apparaît pas dans le budget parce qu'il arrive en octobre. Avec les sous restants, un éducateur spécialisé sera embauché 4 périodes par les deux classes d'accueil. Le budget de la musique a été augmenté, notamment par le biais de la mesure École active et inspirante (17 000\$). Cette mesure permet une marge de manœuvre flexible en fonction des besoins annuels (ex. bris d'un instrument de musique).

Le budget présenté doit être équilibré.

Le budget du service de garde commence en étant fortement déficitaire; le seuil de rentabilité est rencontré en cours d'année. Ce qui fait une différence est les groupes qui sont trop « petits ». La psychologue, madame Dominique, part à la retraite. On n'a pas pu recruter un.e psychologue pour l'an prochain. Pour le moment, un.e psychoducateur sera embauché.e et il sera proposé à madame Dominique de faire des évaluations « en privé ». Cette dernière dépense sera assumée grâce à la somme économisée par l'embauche d'une psychoéducatrice au lieu d'une psychologue.

Madame Sandra Labranche propose l'adoption du budget.

Madame Vicki Plourde appuie la proposition.

9. Horaire de la classe spécialisée (Panda)

Les enfants n'auront pas d'école le mercredi après-midi; leur horaire sera adapté pour reprendre ailleurs les minutes de cet après-midi.

La classe n'existe pas.

Les 29 et 30 août, il n'y aura pas de journée de classe pour les enfants; ces deux jours seront consacrés aux rencontres de parents avec leur enfant. Les classes commenceront le 31 août; les premières journées commenceront par des demi-journées; les classes commenceront à temps plein le 7 septembre. La classe Panda sera installé dans le local d'anglais.

Madame Marie-Lee Lavallée propose l'adoption de l'horaire de la classe Panda

Monsieur François Turcotte appui la proposition.

10. Consultation et traitement des plaintes

Le Protecteur de l'élève est complètement indépendant du CSS.

11. Point ajouté – 14.5 – Rapport annuel du Conseil d'établissement

Madame Vicki Plourde et madame Flor Salvador proposent de petits changements, que M. Kino Métivier apportera.

Madame Marie-Lee Lavallée propose l'adoption du rapport annuel.
Madame Flor Salvador appuie la proposition.

12. Projet éducatif

Les sections du Plan d'engagement et des valeurs seront rédigés d'ici le départ de M. Kino Métivier. D'autres sections devaient être développées en fin d'année, mais le début des moyens de pression des enseignants a changé le plan, puisqu'ils ne parlent pas durant les réunions. Il est à noter que M. Kino Métivier a réservé du temps en cours d'année pour animer des communautés d'apprentissage professionnel, ce qui nourrira le projet éducatif.

Le nombre d'élèves a atteint 98 élèves au CSA cette année. C'est un record!
Les enjeux, orientations et cibles seront à développer. Cela devrait demander environ 4-5 mois.

13. Sécurité routière

Des mesures devraient être mises en place. Nous attendons des nouvelles de la Ville à ce sujet. Dans les dernières semaines, nous avons bénéficié d'un radar.

14. Avenir du Centre St-Roch

L'idée que le CSR soit occupé par Motivaction Jeunesse est présentée. Cela donnerait accès à deux gymnases et des espaces de rangement. Le bureau du député Grandmont y travaille. D'autres actions sont à venir.

15. Gestion des jardins

Les jardins sont partis et ils sont beaux. Il faudra assurer la pérennisation financière. Mais la pérennisation organisationnelle est assurée par Craque-Bitume. Tous les lots ont été attribués. Il y a de l'animation deux fois par semaine jusqu'au vacances, et de nouveau à l'automne. Cette collaboration a mené à la construction d'une 2e serre; la construction a été payée par Desjardins pour les matériaux et construite par des personnes en processus de réinsertion. La construction de cette serre permettra à Craque-Bitume de diminuer ses frais. Il est proposé que la page FBook soit administrée par une personne de Craque-Bitume.

16. Travaux cet été

Les blocs sanitaires seront refaits. La cour des petits sera retournée. Il restera à refaire le vestiaire d'éducation physique. Une partie du vestiaire rénové pourrait loger une laveuse-sécheuse et du matériel (ex. matelas).

17. Prochaine AG

Elle aura lieu le 12 septembre.

18. Mot de la présidence

M. Sébastien Olivier souligne notre belle année et remercie M. Kino Métivier pour son travail.

19. Mot de la direction

M. Kino Métivier nous parle de son départ de l'école et de la transition à venir.

20. Mot des représentantes au comité de parents

Madame Vicki Plourde parle de la dernière rencontre. Il serait souhaitable de revoir le fonctionnement.

On parle de l'Organisation de participation des parents. M. Kino Métivier parle des raisons expliquant pourquoi il n'y en a pas à Des Berges.

21. Mot des membres du personnel

- Le gala aura lieu vendredi après-midi et sera diffusé.
- L'école a remporté la 2e place au Challenge Rock.
- Le dernier rassemblement a été un succès.
- La fête des finissants aura lieu le 21 juin.
- Le départ pour le camping avec les élèves méritants se fera ce dimanche.
- Les projets « Sorts tes langues » et « Mots d'enfant » seront mis en place par les orthopédagogues.
- Une activité de familiarisation avec le service de police a été organisée avec les élèves les plus petits.

22. Mot de la représentante de la communauté

Madame Anaïs Compérot souligne que ce fut une très belle année à la maison des enfants. La formule sera remise à l'identique l'an prochain. 13 petits et 13 grands ont été accueillis. Les bénévoles étaient nombreux : retraités, étudiant.e.s de médecine. Le camp d'été va commencer le 26 juin.